



02/12/19

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

Pour défendre nos retraites et dire notre ras-le-bol

Le 5 décembre et après, Disons STOP à la régression sociale !

Dans tous les secteurs de l'économie (public comme privé), les salariés subissent depuis des années une véritable régression sociale. Ce ne sont pas simplement nos droits qui ont été rognés mais c'est au quotidien, dans le travail, que nous subissons les conséquences d'une course effrénée aux profits.

Conditions de travail dégradées, précarité des sous-traitants et des intérimaires, obligation de faire toujours plus avec toujours moins de moyens, salaires bloqués, etc. le ras-le-bol s'étend. Non seulement les gouvernants ne se préoccupent pas de cette situation mais en plus, ils voudraient nous faire travailler encore plus longtemps dans ces conditions, en tentant d'imposer une nouvelle réforme des retraites qui reculerait l'âge de départ et réduirait les pensions.

L'ampleur de la grève du 5 décembre, sa poursuite dans le temps et son élargissement peuvent être le moyen de dire « Stop », à la dégradation de nos conditions de travail et de vie aussi bien qu'à la remise en cause de nos retraites. Alors, soyons nombreux à faire grève et à manifester le 5 décembre ! Nous avons déjà des remontées de plusieurs secteurs de l'Essonne (cheminots, SNECMA, enseignants, personnels municipaux et territoriaux) indiquant que la mobilisation grandit. A Lardy aussi, les inscriptions au départ collectif sont nombreuses, nous allons réserver un deuxième car.

Pour défendre nos retraites, contre le sous-effectif, la précarité, le blocage des salaires :

Le 5 déc. Grève et Manifestation 14h Gare de l'Est

RDV à 12h30 devant le CE pour départ en car depuis Lardy

Inscrivez-vous par mail à cgt.lardy@renault.com pour le car ou pour avoir les informations sur le cortège de Lardy si vous venez par vos propres moyens.

Si votre hiérarchique vous demande ce que vous faites le 5 décembre (quel curieux !), répondez-lui qu'il n'y a pas de préavis de grève dans le privé !

Dans le secteur privé, il n'y a en effet pas de préavis de grève. L'appel interprofessionnel du 5 décembre couvre tous les salariés qui souhaitent se mettre en grève ce jour-là sans démarche préalable auprès de leur hiérarchie.

Vous n'êtes donc pas tenus de vous déclarer en grève avant le mouvement.

Attention, il n'y a pas de service minimum, vous ne pouvez pas être remplacés les jours de grève.

L'appel du 5 décembre couvrant la journée, vous pouvez faire grève le temps que vous souhaitez sur la journée.

Pour préparer la grève du 5 décembre et ses suites, nous organisons une Assemblée Générale de lutte, ouverte à tous les salariés du CTL, syndiqués, non-syndiqués, Renault, prestataires :

RDV Lundi 2 décembre au local syndical (L71) à partir de 12h. Venez nombreux !

Salariés prestataires et sous-traitants, vous aussi, vous pouvez vous mettre en grève jeudi 5 décembre !

Pour pouvoir se mettre en grève, les salariés doivent être couverts par un appel interprofessionnel (c'est le cas jeudi 5 décembre pour tous les salariés, qu'ils soient Renault ou prestataires) ou par un appel d'un syndicat de leur entreprise ou en rédigeant collectivement des revendications qu'ils envoient à leur direction.

Nous avons discuté avec plusieurs salariés prestataires qui réfléchissent à se mettre en grève : pour défendre les retraites et/ou pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et la précarité.

Parfois, ils craignent d'être seuls à faire grève dans leur entreprise. Mais dans chaque entreprise, ils sont plusieurs à se poser la question, sans obligatoirement le savoir.

Pour passer le pas, discutez-en ensemble et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions : cgt.lardy@renault.com

Derrière la casse du système de retraites par répartition, Macron prépare les fonds de pension par capitalisation

Le système de retraite « à points » voulu par le président Macron reste un système par « répartition », c'est-à-dire que les cotisations des actifs d'aujourd'hui alimentent les cotisations des retraités d'aujourd'hui, voir illustration ci-dessous.

Cependant, nous avons montré dans les tracts précédents (disponibles sur notre page Facebook CGT.RENAULT.LARDY91 ou sur demande par mail à cgt.lardy@renault.com) que l'objectif du gouvernement était de baisser drastiquement le niveau des pensions des retraités.

Derrière cette stratégie de réduction à « peau de chagrin » de la retraite par « répartition », se cache la volonté de pousser les salariés qui le pourront à constituer leur propre complément de retraite par « capitalisation ».

Cela ouvre grand les portes aux fonds de pension « à la française », c'est un nouveau cadeau du président Macron aux banquiers et aux assureurs.

Et un cadeau qui peut se chiffrer en milliards d'euros puisque le montant annuel des retraites se situe aux environs de 300 milliards d'euros.

Pour les financiers, il est insupportable que de tels montants ne passent pas dans leurs mains : voir des milliards d'euros aller directement de salariés actifs à des retraités sans passer par les marchés boursiers, c'est inacceptable.

Pourtant, ces systèmes de retraite par capitalisation ont déjà fait la preuve de leurs méfaits pour les salariés ou les retraités, voir encart ci-contre.

La réforme voulue par le gouvernement voudrait sceller le sort des retraites par « répartition » : en diminuant leur montant, l'objectif est de pousser les salariés qui le peuvent vers la capitalisation et de laisser tous les autres avec une retraite de misère. C'est pour cela qu'il faut engager le rapport de force avec le gouvernement dès le 5 décembre en faisant grève massivement.

De l'argent pour nos retraites, il y en a. Nous créons deux fois plus de richesses aujourd'hui qu'en 1980. Largement de quoi compenser le vieillissement de la population si la volonté politique est celle du progrès social et non pas celle de la satisfaction des demandes toujours plus délirantes des grands actionnaires.

De l'argent, il y en aurait pour les retraites comme pour les salaires, les embauches et les services publics:

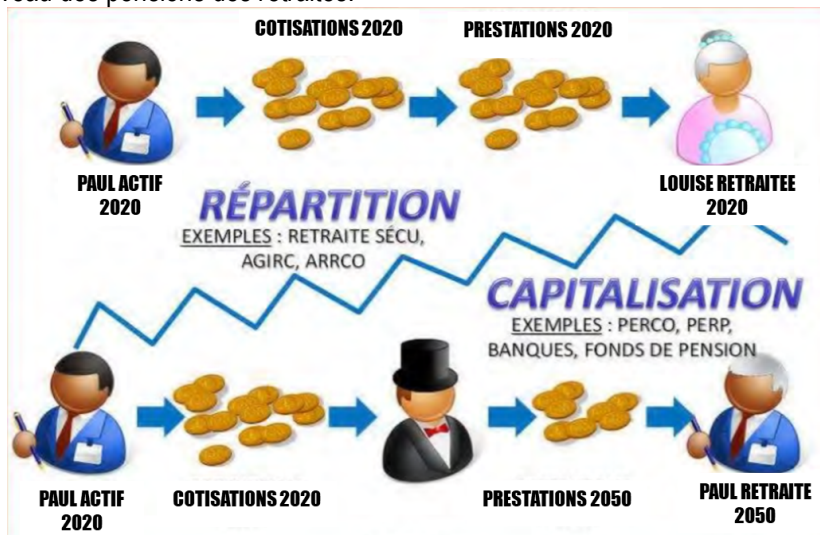
Evasion et fraude fiscale : 80 à 100 Milliards € / an

Cadeaux aux patrons (CICE, exonération de cotisations) : 60 Milliards € / an

En mettant le salaire des femmes au niveau de celui des hommes : 10 Milliards € / an

Travail dissimulé : 6 Milliards € / an

Dividendes versés aux actionnaires du CAC40 : 51 Milliards €... au 2e trim 2019 !



Les méfaits des systèmes de capitalisation sont déjà connus

La capitalisation, c'était le système des retraites d'avant 1945 en France :

- 1884 : Faillite de la caisse par capitalisation créée en 1850
- 1928 : Faillite de la caisse par capitalisation créée en 1910
- 1941 : faillite de la caisse par capitalisation créée en 1928

Début des années 2000 : Faillites d'Enron et de Worldcom, entraînant la faillite du capital-retraite de leurs salariés

Crise 2008 : baisse de 23% des pensions dans les pays où le système par capitalisation prédomine (étude OCDE).

